



## Suicide au travail: l'INRS sort un dossier

30/07/2007

Analyser par [Diana Semaska](#)

Lorsqu'un suicide intervient dans une entreprise, la question des conditions de travail suscite de multiples interrogations. Avec un nouveau dossier intitulé «[suicide en lien avec le travail](#)», mis en ligne le 23 juillet, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) fait un bilan sur ce thème et explore les pistes de prévention des suicides au travail. Indiquant que les premiers suicides de ce type ont été rapportés dans les années 1990, le dossier expose les mesures d'urgence (démarche de prévention pour éviter que de nouveaux cas ne se produisent, prise en charge psychologique des collègues...) que doit prendre une entreprise confrontée à un événement de cette gravité.

Le stress chronique, en favorisant l'état dépressif causé par la sécrétion de glucocorticoïdes (hormones du stress) en grand nombre, fragiliserait les personnes. Associé à une faible marge de manœuvre au travail, ce stress serait une cause majeure de suicide professionnel, selon une étude menée au Japon.

Comment prévenir de telles extrémités? L'INRS insiste sur la nécessité de s'attaquer aux sources mêmes de stress, et non de se contenter d'identifier les personnes en souffrance.